



MODE D'UTILISATION DES CARTES AZBA

LE RESEAU TRES BASSE ALTITUDE (RTBA)

Le RTBA est un ensemble de zones réglementées reliées entre elles et destiné aux vols d'entraînement à très basses altitude et à très grande vitesse des avions la Défense. Les vitesses des « chasseurs » qui évoluent dans le RTBA peuvent dépasser les 500KT (environ 900km/h). Les pilotes n'assurent pas la prévention des collisions.

Les limites latérales et verticales des différentes zones réglementées du RTBA, dites aussi « tronçons », sont définies dans les publications d'information aéronautique (AIP : Aeronautical Information Publication), partie ENR 5.1 des zones interdites, réglementées et dangereuses, accessibles sur le site du Service de l'Information Aéronautique (SIA), dont l'adresse est : <http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/>, ainsi que dans le « Complément aux cartes aéronautiques » diffusé dans la pochette VFR éditée par le SIA.

Les zones du RTBA sont activables en toutes conditions météorologiques et leur contournement est obligatoire pendant les périodes d'activation.

PUBLICATION DE L'ACTIVITE DES ZONES DU RTBA

L'activité réelle des zones qui constituent ce réseau est annoncée par NOTAM le jour précédant l'activité.

En outre, le Service de l'Information Aéronautique (SIA) met à disposition des usagers un moyen graphique de visualisation de l'activité de ces zones via son site internet, rubrique « Préparation de vol » lien « Cartes AZBA ».

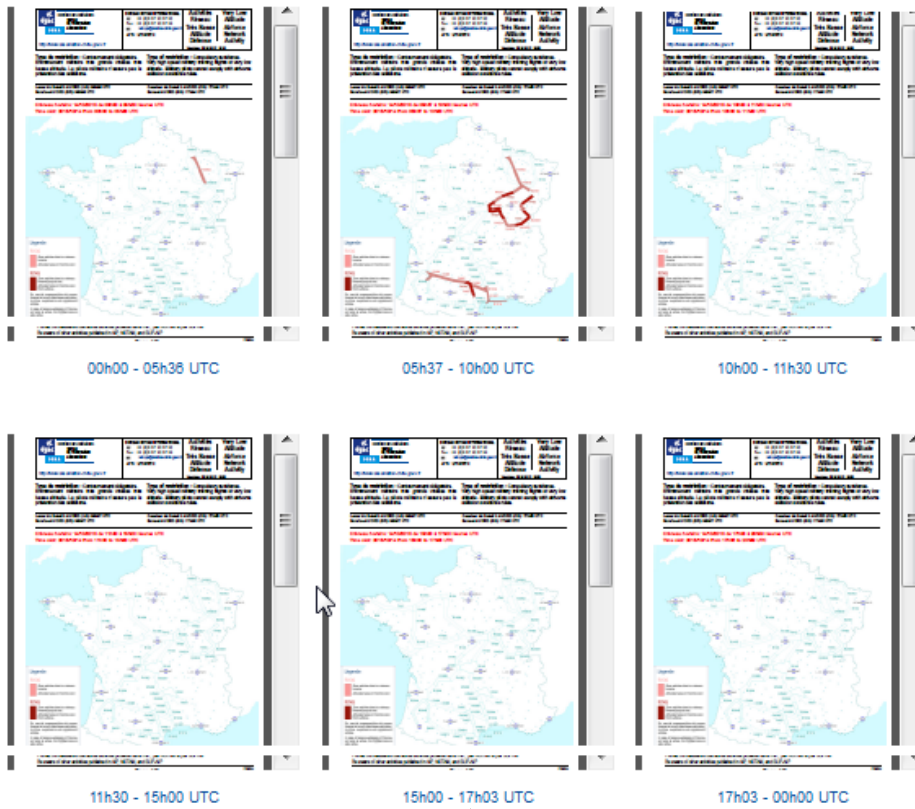
AIP	
eAIP FRANCE	
eAIP CAR SAM NAM	
eAIP PAC-N	
eAIP PAC P	
eAIP RUN	
Préparation de vol	
NOTAM	
Cartes AZBA	
SUP AIP	
Atlas VAC FRANCE	
Assistance BRIA	



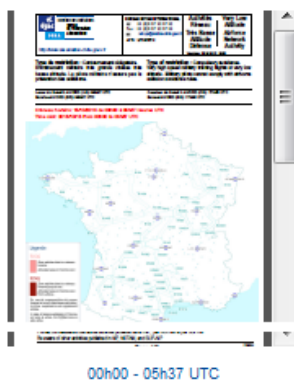
La visualisation est disponible au plus tôt la veille de l'activité annoncée et décalée de quelques heures par rapport à l'émission des NOTAM.

Pour chaque créneau horaire spécifique correspond une carte au format PDF. Un message répertoriant l'activité des zones basses altitudes est joint en page 2 de ces fichiers.

Vendredi 14 Octobre 2016



Samedi 15 Octobre 2016



Cliquer sur le créneau horaire pour afficher la carte souhaitée ainsi que les créneaux d'activation de la totalité des zones TBA.

dgac Direction des Opérations
Service de l'Information Aéronautique
DSNA
<http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr>

BUREAU NOTAM INTERNATIONAL
Tel : 33 (0)5 57 92 57 92
Fax : 33 (0)5 57 92 57 99
GC : not.ops@aviation-civile.gouv.fr
AFTN : LFFAYNYX

Activités Réseau Très Basse Altitude Défense
Very Low Altitude Airforce Network Activity
Version: 20161028_1414

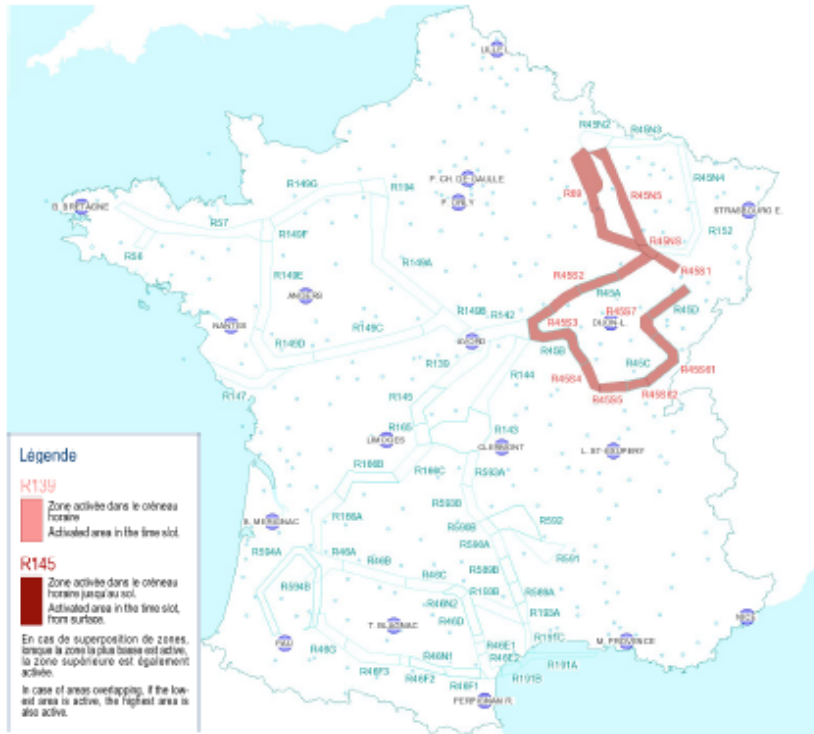
Type de restriction : Contournement obligatoire.
Entraînement militaire très grande vitesse très basse altitude. Le pilote militaire n'assure pas la prévention des collisions.

Type of restriction : Compulsory avoidance.
Very high speed military training flights at very low altitude. Military pilots cannot comply with airborne collision avoidance rules.

Lever du Soleil à AVORD (L8): 08h36 UTC
Sunrise AVORD (8R): 08h36 UTC

Coucher du Soleil à AVORD (C8): 18h30 UTC
Sunset AVORD (8S): 18h30 UTC

Créneau horaire: 02/11/2016 de 16h30 à 23h59 Heures UTC
Time slot: 2016/11/02 from 16h30 to 23h59 UTC



Légende

R139
Zone activée dans le créneau horaire
Activated area in the time slot.

R145
Zone activée dans le créneau horaire jusqu'au sol.
Activated area in the time slot, from surface.

En cas de superposition de zones, lorsque la zone la plus basse est active, la zone supérieure est également activée.
In case of areas overlapping, if the lowest area is active, the highest area is also active.

Prenez connaissance des autres activités publiées dans l'AIP, par NOTAM et par SUP-AIP
Be aware of other activities published in AIP, NOTAM, and SUP-AIP

Message AZBA du 02/11/2016 à 07h30 TU au 03/11/2016 à 06h05 TU

R45A	BOURGOGNE	0900-1100:ACTIVE
R45B	AUTUNNOIS	0900-1100:ACTIVE
R45C	ARBOIS	0900-1100:ACTIVE
R45D	DOUBS	0900-1100:ACTIVE
R45E	MEUSE	05+30-0100:ACTIVE
R45F	MEUSE	0930-1100:ACTIVE CS+30-0100:ACTIVE
R45G	FRANCHECOMTE	0930-1100:ACTIVE CS+30-0100:ACTIVE
R45H	LANGRES	0930-1100:ACTIVE CS+30-0100:ACTIVE
R45I	YONNE	0930-1100:ACTIVE CS+30-0100:ACTIVE
R45J	MACONNAISSEST	0930-1100:ACTIVE CS+30-0100:ACTIVE
R45K	MACONNAISCENTRE	0930-1100:ACTIVE CS+30-0100:ACTIVE
R45L	MACONNAISNORD	0930-1100:ACTIVE CS+30-0100:ACTIVE
R45M	MACONNAISSUD	0930-1100:ACTIVE CS+30-0100:ACTIVE
R45N	JURA	0930-1100:ACTIVE CS+30-0100:ACTIVE
R45O	CHAMPAGNE	0930-1100:ACTIVE CS+30-0100:ACTIVE
R191A	HERAULTSUD	0900-1100:ACTIVE
R191B	HERAULTNORD	0900-1100:ACTIVE
R192A	TARNEST	0900-1100:ACTIVE
R192B	LOT	0900-1100:ACTIVE
R192C	LOT	0900-1100:ACTIVE
R192D	MENDESUD	0900-1100:ACTIVE
R192E	MENDESNORD	0900-1100:ACTIVE
R193	ALLIER	0900-1100:ACTIVE
R194	CANTAL	0900-1100:ACTIVE

INDISPONIBILITE DES CARTES AZBA

Lorsque, pour des raisons techniques, l'affichage des cartes AZBA ne peut être assuré, le pilote est renvoyé à la seule consultation des NOTAM.

The screenshot shows the SIA website interface. At the top, there are logos for the French Republic, DGAC (Service de l'Information Aéronautique), and O S N A. The main header features the SIA logo and the tagline "La référence en information aéronautique". Navigation links include "Contact", "Mon espace", a language selector (UK flag), and "Mon panier". A search bar is present with the text "Rechercher...".

The main content area shows a breadcrumb trail "Accueil > Documents" and a sub-header "Affichage des Cartes AZBA". A prominent red message states: "CARTES AZBA INDISPONIBLES, VEUILLEZ CONSULTER LES NOTAM".

A left-hand navigation menu lists various categories: AIP (with sub-items eAIP FRANCE, eAIP CAR SAM NAM, eAIP PAC-N, eAIP PAC P, eAIP RUN), Préparation de vol (with sub-items NOTAM, Cartes AZBA, SUP AIP, Atlas VAC FRANCE, Assistance BRIA, Olivia WEB, AéroWeb, AIC), Réglementation NA, and Liens Utiles (with sub-items Site DGAC, Liste des AIS étrangers). At the bottom of the menu are links for "Boutique SIA" and "AIS WebShop".

ACTIVITE SIMILAIRE EN DEHORS DES CRENEAUX PUBLIES

Pour des besoins spécifiques d'activités de la Défense, des zones réglementées temporaires reprenant les limites géographiques des tronçons du RTBA peuvent être créées à l'occasion d'exercices particuliers faisant l'objet de SUP AIP ou de NOTAM.

Ainsi, la lecture du NOTAM AZBA ou de la rubrique « Cartes AZBA » ne dispense pas de la consultation des SUP AIP et NOTAM publiés par ailleurs, l'ensemble faisant partie intégrante de la préparation du vol.